

Distr.
LIMITEE

TD/B/39(1)/L.3
9 octobre 1992

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Trente-neuvième session
Première partie
Genève, 28 septembre 1992
Point 15 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
SUR LA PREMIERE PARTIE DE SA TRENTE-NEUVIEME SESSION

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 28 septembre au 14 octobre 1992

Rapporteur : M. Banmali Prasad Lacoul (Népal)

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1 - 34

INTRODUCTION

1. Dans sa déclaration liminaire, le Président a dit que l'actuelle récession économique était la plus grave que le monde ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale et qu'elle apparaissait particulièrement persistante dans les pays industrialisés. En Europe orientale, le processus de transition se révélait extrêmement coûteux et beaucoup plus long qu'escompté. Dans la plupart des pays en développement, la croissance était restée faible et, d'une manière générale, les perspectives de développement étaient sombres. C'était dans ces conditions que l'Engagement de Carthagène avait donné un nouveau contenu institutionnel à la CNUCED. A Carthagène, la CNUCED avait accédé à la maturité. Les intonations idéologiques de la période d'après-guerre s'étaient estompées, et les négociations et le dialogue marqués par des exigences unilatérales et des réactions défensives avaient laissé la place à l'analyse commune, à la convergence de vues et, ainsi, à un potentiel de coopération véritable. Mais ce progrès n'avait changé ni la nature, ni l'ampleur des besoins de développement des pays en développement, dont les problèmes conservaient toute leur gravité. L'absence de croissance dans les pays en développement se traduirait par un coût pour les pays développés, sous la forme d'une plus forte immigration, d'une intensification des menaces pesant sur la paix mondiale et d'une dégradation de l'environnement. Dans le nouveau dialogue, les Etats membres devraient s'abstenir d'essayer de cacher leurs différences, comme ils l'avaient fait par le passé, et exprimer clairement leurs divergences au fur et à mesure qu'elles apparaissaient afin de construire leur consensus futur.

2. Le travail analytique de grande qualité réalisé dans le Rapport sur le commerce et le développement, 1992 témoignait de l'efficacité de la CNUCED en tant qu'instrument de coopération économique internationale et en tant que vecteur de changement à l'appui du développement. Le Rapport avait correctement prévu deux ou trois mois à l'avance ce qu'il adviendrait de la situation monétaire internationale en cas de persistance de taux d'intérêt excessivement élevés. Le Président a exprimé l'espoir que d'autres évaluations pessimistes figurant dans le Rapport seraient démenties par les faits.

3. Le niveau du service de la dette dans de nombreux pays en développement restait un grave obstacle à un développement soutenu et durable. Des mesures urgentes étaient donc nécessaires pour alléger le fardeau de la dette.

Dans beaucoup de pays, les pressions exercées dans le sens d'un accroissement des exportations devant permettre d'assurer le service de la dette et de financer les importations avaient entraîné une surexploitation des ressources naturelles, ce qui ne pouvait avoir qu'un effet à court terme sur les problèmes de paiements. Les pays en développement étaient également pénalisés par la baisse des prix des produits de base et de la demande de leurs exportations d'articles manufacturés. Une conclusion satisfaisante des Négociations d'Uruguay était donc essentielle, tout comme des ajustements structurels et une meilleure coordination des politiques monétaires et budgétaires dans les principaux pays industrialisés.

4. Compte tenu de la grave crise que traversait le secteur public dans les pays en développement, c'était fort opportunément que le secrétariat avait abordé la question de la réforme des entreprises publiques dans le Rapport 1992. La privatisation était certainement une importante option en matière de réforme, mais pour les entreprises qui devraient rester dans le secteur public, la restructuration était tout aussi importante.

5. Dans le contexte de la nouvelle ère de développement économique préconisée dans l'Engagement de Carthagène, il était dans l'intérêt de tous les pays de suivre de nouvelles orientations dans une CNUCED revitalisée. Le paradoxe de notre époque voulait que des progrès scientifiques et technologiques sans précédent coexistent avec une pauvreté, un dénuement et une misère extrêmes pour une très grande partie de l'humanité, ce qui faisait peser une menace directe sur la paix et la sécurité mondiales. L'instauration d'un nouvel ordre international semblait être un processus long et difficile, entravé par la récession économique, la famine, les conflits ethniques, les guerres civiles, les violations des droits de l'homme, le racisme, le terrorisme et l'effondrement de régimes politiques dans le monde entier. Il fallait, pour substituer l'ordre au chaos, de nouvelles règles, de nouvelles valeurs et de nouvelles idées. La bonne gestion, au niveau international comme au niveau intérieur, était l'élément clé du succès. Une CNUCED revitalisée avait un rôle important à jouer à cet égard, et la présente session du Conseil pouvait, en matière de flexibilité et d'innovation, donner le ton pour les sessions futures.

6. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général de la CNUCED a principalement évoqué un certain nombre de conclusions découlant du Rapport sur le commerce et le développement, 1992. Au cours des trois dernières années, l'économie mondiale avait connu une croissance non coordonnée,

page 4

disparate et globalement faible. Après avoir rappelé les circonstances qui avaient conduit à la présente récession, il a fait observer que c'était la première récession de la période d'après-guerre où la déflation par la dette avait joué un rôle prédominant. Des taux de croissance plus rapides ou relativement élevés dans un certain nombre de pays en développement avaient contribué à soutenir l'activité économique mondiale, mais ces pays ne pouvaient pas continuer d'aller à contre-courant. La plupart des autres pays en développement dans le monde entier, en particulier les pays africains, accusaient des résultats médiocres en raison de la faiblesse des marchés d'exportation et du marasme des prix des produits de base. Pour ce qui était des pays d'Europe centrale et orientale, les difficultés inhérentes à l'adoption de mécanismes de marché et d'Etat viables avaient eu de graves conséquences dans tous les secteurs de l'activité économique.

7. Tous ces éléments donnaient à penser que l'économie mondiale se trouvait dans une impasse. Les réformes de marché et la démocratisation pouvaient difficilement réussir sans une reprise économique globale, mais une telle reprise exigeait une action coordonnée de la part des principaux pays industrialisés. Ceux-ci devaient relancer leur demande intérieure par un accroissement des dépenses sociales et des dépenses d'infrastructure. Des mesures plus énergiques étaient également nécessaires en Europe occidentale pour ramener les taux d'intérêt à court terme aux niveaux des taux actuellement en vigueur aux Etats-Unis. De plus, pour soutenir la reprise, il fallait que les taux d'intérêt à long terme diminuent durablement. Pour ce qui était de mesures directes visant à accélérer la croissance dans les pays en développement, le facteur clé là encore était le financement. Un renforcement des apports de capitaux à long terme dans les pays en développement et dans les pays en transition entraînerait un redressement des investissements et des revenus dans ces pays, et permettrait aussi d'élargir les marchés d'exportation des pays industrialisés. Le renouvellement des allocations de DTS pouvait également être une mesure très efficace pour remédier au déficit global de crédit. Le financement disponible pour la plupart des pays en développement était insuffisant, et les conditions d'un retour de ces pays sur les marchés financiers internationaux restaient onéreuses. Concernant la dette bilatérale publique, les conditions de la Trinité-et-Tobago représentaient un bon étalon en matière de réduction de la dette, mais elles devraient être étayées par des mesures supplémentaires

adaptées à chaque pays. Il était nécessaire de revoir l'ampleur et les modalités de la réduction de la dette des pays les plus pauvres, afin de supprimer une fois pour toute leur surendettement.

8. Ces dernières années, de nombreux pays en développement avaient adopté des régimes commerciaux libéraux, mais à cette mesure avait correspondu davantage, et non pas moins, de protectionnisme dans les pays développés. Une conclusion positive, équilibrée des Négociations d'Uruguay, permettant de corriger cette situation et d'autres, était donc d'un intérêt primordial pour tous les pays. Pour ce qui était des politiques intérieures appliquées par les pays en développement eux-mêmes, l'idée selon laquelle un seul et unique modèle pouvait s'appliquer à la diversité des situations de développement était sujette à controverse. Par exemple, une certaine forme de protection n'était pas nécessairement incompatible avec des résultats satisfaisants à l'exportation; si le coût des erreurs politiques pouvait être élevé, des interventions sélectives s'étaient révélées utiles lorsque des industries naissantes avaient eu besoin de temps pour développer une capacité compétitive. Il fallait donc procéder avec précaution à la libéralisation du commerce, réduire par étapes la protection et adopter une approche progressive permettant de faire précéder les réformes structurelles par une stabilisation macro-économique.

9. Quant aux entreprises publiques, le Secrétaire général a fait observer qu'elles avaient enregistré des résultats médiocres dans les années 80 et qu'une réforme radicale ne pouvait plus être différée. Les différentes options en la matière étaient la privatisation, la restructuration ou la liquidation, mais il ne pouvait y avoir de solution unique et universelle. Si la privatisation était souvent souhaitable et possible, il n'en restait pas moins que de nombreuses entreprises devraient rester dans le secteur public, et divers pays s'efforçaient de remédier aux inefficacités de leurs entreprises publiques autrement qu'en les cédant. La planification à long terme des entreprises et la réforme de la gestion, ainsi que de la politique des prix et de l'emploi, étaient à cet égard particulièrement importantes. Il était aussi essentiel d'accroître le rôle de la concurrence, par exemple en libéralisant l'accès à des activités qui étaient jusque-là la chasse gardée des entreprises publiques. En dernière analyse, aucune directive ne garantirait une plus grande efficacité dans les cas de clientélisme, d'irrégularités politiques ou de gestion laxiste au niveau national.

page 6

10. Sur la question du développement durable, le Secrétaire général a rappelé que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) avait confirmé le rôle important de la CNUCED dans la mise en oeuvre du programme Action 21. La CNUCED pouvait jouer un rôle dynamique et efficace dans différents domaines : assurer la complémentarité entre une croissance soutenue et la protection de l'environnement, en particulier dans les pays en développement; favoriser au mieux la synergie des politiques relatives au commerce, à l'environnement et au développement, et intégrer le souci de la protection de l'environnement dans les politiques relatives aux domaines interdépendants du commerce, des produits de base, de la technologie et du financement du développement; promouvoir une approche intégrée de l'atténuation de la pauvreté dans le contexte des préoccupations environnementales et de la réalisation d'un développement durable; encourager un comportement économique compatible avec une gestion rationnelle de l'environnement, en tenant compte du rôle potentiel du secteur des entreprises, en particulier dans les pays en développement; réaliser des études - et conseiller les pays - sur la meilleure façon d'intégrer les préoccupations relatives au développement, à l'élaboration et à la réalisation d'objectifs convenus au niveau international en matière d'environnement.

11. Après avoir évoqué les résultats généralement médiocres des pays les moins avancés au cours des dernières années, le Secrétaire général a rappelé les principales recommandations de l'Engagement de Carthagène relatives aux PMA, notamment la recommandation demandant au Conseil d'examiner et de réviser à la hausse les engagements figurant dans le Programme d'action pour ce qui était des objectifs et des niveaux d'APD, de façon à répondre aux besoins supplémentaires en ressources des pays récemment inscrits sur la liste des PMA, et la recommandation relative à l'allègement de l'endettement extérieur des pays les moins avancés. La Conférence avait également souhaité que les Négociations d'Uruguay soient l'occasion d'améliorer sensiblement l'accès aux marchés des exportations des PMA, et aussi que les schémas de préférences et les mécanismes de financement compensatoire soient renforcés en faveur de ces pays.

12. Enfin, après avoir rappelé les concepts qui sous-tendaient le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, le Secrétaire général a dit que le Conseil devait, à sa présente session, prendre l'entière mesure des principaux éléments du nouveau Programme,

en évaluer les incidences sur les travaux de la CNUCED, et déterminer les domaines dans lesquels la CNUCED pourrait apporter une contribution rapide. De l'avis du secrétariat, les activités de la CNUCED devraient avant tout porter sur la population, le développement et l'environnement, les investissements étrangers directs, l'intégration régionale et la coopération technique.

13. Le porte-parole du Groupe des 77 (Pakistan) a déclaré que, si maints pays avaient connu des changements politiques, sociaux et économiques sans précédent au cours des deux dernières années, les nations en développement étaient toujours aux prises avec les mêmes problèmes : démographie galopante, baisse des recettes d'exportation, dépendance accrue à l'égard des importations de produits alimentaires, alourdissement de la dette extérieure et forte diminution des apports financiers, érosion constante du capital national, carences dans le domaine des ressources humaines, de la science et de la technique, et grave dégradation de l'environnement. Des restrictions commerciales, entre autres facteurs, avaient provoqué une baisse de 3 % du PNB des pays en développement, ce qui s'était traduit par une perte annuelle de 75 milliards de dollars. L'abandon progressif de l'Arrangement multifibres pourrait accroître la valeur de leurs exportations d'environ 24 milliards de dollars par an. Le protectionnisme avait gagné du terrain dans les pays développés au cours des dix dernières années, et les exportations du tiers monde étaient gênées par des obstacles non tarifaires. Dans les secteurs où les pays en développement jouissaient d'un avantage compétitif, comme la fabrication d'articles manufacturés laborivores et l'exportation de main-d'oeuvre non qualifiée, les règles du marché étaient souvent modifiées pour empêcher la libre concurrence.

14. Le régionalisme devrait être mis à profit pour accroître les échanges mondiaux, et les blocs commerciaux devraient constituer des pôles de développement du commerce. Pour l'heure, les marchés mondiaux n'étaient ni libres ni efficaces, et les pays en développement avaient du mal à en exploiter pleinement le potentiel. Conformément à l'Engagement de Carthagène, la CNUCED devrait sélectionner des thèmes particuliers pour chaque partie des sessions ordinaires du Conseil - thèmes dont l'analyse devrait faciliter l'ouverture véritable des marchés ainsi que la libre circulation des capitaux, de la main-d'oeuvre et des marchandises, et contribuer à égaliser les chances dans le domaine économique.

page 8

15. Le Groupe des 77 constatait avec inquiétude que les pays les moins avancés, en tant que groupe, avaient obtenu de piètres résultats économiques ces derniers temps et que les perspectives à court terme s'étaient encore assombries depuis la Conférence de Paris. Il fallait absolument que les réformes économiques et politiques entreprises par ces pays soient pleinement soutenues par leurs partenaires de développement, en particulier grâce à une augmentation des apports de ressources extérieures, à une très forte réduction de l'encours et du service de la dette des PMA et à une amélioration de leur accès aux marchés d'exportation. Compte tenu de ces considérations, et aussi du fait que la liste des pays les moins avancés s'était allongée, le Groupe des 77 espérait que les membres du Conseil parviendraient à s'entendre sur une révision des objectifs fixés pour l'aide publique au développement dans le Programme d'action.

16. Aux efforts de libéralisation du commerce entrepris par les pays en développement dans les années 80 et au début des années 90 devrait faire pendant un refoulement du protectionnisme dans les pays développés. Il faudrait que les mesures arrêtées par les participants aux Négociations d'Uruguay tiennent compte des intérêts particuliers des pays en développement et des PMA. Pour que les pays en développement puissent participer aux échanges sur un pied d'égalité, ils avaient besoin d'investir massivement dans tous les domaines, ainsi que d'acquérir et de maîtriser de nouvelles techniques. Il fallait par ailleurs tout faire pour que la deuxième série de négociations sur le système global de préférences commerciales soit couronnée de succès.

17. A propos de la crise de la dette, le porte-parole a fait observer que la dette totale à long terme des pays en développement atteignait 1 000 milliards de dollars à la fin de 1991, dont la moitié était due à des créanciers publics. Ces pays connaissaient de graves difficultés : les banques n'étaient guère prêteuses, de nombreux rééchelonnements étaient encore en cours de négociation et les conditions d'assurance pour le financement des importations étaient désavantageuses. Le FMI devrait faire preuve de plus de souplesse quant aux arrangements nécessaires pour obtenir un rééchelonnement du Club de Paris. La reprise et la croissance dans les pays en développement devraient également être facilitées par une baisse des taux d'intérêt réels, qui étaient très élevés, ainsi que par des mesures visant à accroître l'épargne dans les pays développés.

18. Il ne faisait aucun doute que, dans les pays en développement, de nombreuses entreprises publiques faisaient les frais d'une mauvaise gestion, de l'irresponsabilité et de l'absence de moyens de contrôle efficaces. De l'avis du porte-parole, c'était à la direction des entreprises d'arrêter la politique à suivre, mais à l'Etat de surveiller les résultats. Comme le soulignait le Rapport sur le commerce et le développement, il y avait un lien étroit entre les résultats du secteur public et ceux du secteur privé.

19. A propos des activités découlant de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Groupe des 77 répétait qu'à son avis, la question du développement durable devrait être étudiée par un comité de session du Conseil du commerce et du développement. Vu son importance, elle pourrait éventuellement être examinée à un stade ultérieur par une commission permanente.

20. La question de l'ajustement structurel pour la transition au désarmement et de ses incidences sur la croissance économique et le développement dans le monde était également importante, et le Groupe des 77 espérait que les consultations à ce sujet déboucheraient sur la création d'un groupe de travail spécial.

21. En conclusion, le porte-parole a dit qu'à l'avenir, le rôle des pays en développement à la CNUCED dépendrait de la façon dont il serait donné suite à l'Engagement de Carthagène et aux mandats des nouveaux organes dans les programmes de travail; il fallait aussi que des spécialistes et responsables de ces pays puissent participer, au sein des organes en question, à un dialogue sérieux qui débouche sur l'adoption de décisions à l'échelle nationale et internationale.

22. Le représentant du Royaume-Uni, parlant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, a déclaré que la CNUCED se trouvait à un moment critique de son histoire, la communauté internationale faisant tout son possible pour mettre en oeuvre les décisions prises à Carthagène, alors que le système des Nations Unies connaissait une période d'austérité financière sans précédent. Il fallait féliciter le secrétariat du Rapport sur le commerce et le développement, 1992, qui était plus bref et plus précis que les précédents. La Communauté partageait l'avis du secrétariat sur de nombreux points, à défaut d'être toujours d'accord avec lui.

page 10

23. A propos de la situation économique mondiale, décrite dans la première partie du Rapport, l'évolution était incertaine. Dans la Communauté la croissance avait été faible en 1992, mais les choses semblaient devoir s'améliorer en 1993. A l'échelle mondiale, on discernait de plus en plus clairement des signes de reprise et tous les partenaires commerciaux devaient coopérer pour que celle-ci se confirme et que la croissance s'accélére. Le succès des Négociations d'Uruguay améliorerait les perspectives économiques de tous les pays. La Communauté, pour sa part, ne ménagerait aucun effort pour parvenir à un accord avant la fin de 1992, car un système commercial multilatéral ouvert, étayé par des règles et une discipline acceptées par tous les intéressés, était indispensable à la croissance de l'économie mondiale. Le Rapport indiquait que les perspectives étaient nettement meilleures pour les pays en développement que pour l'ensemble du monde, leur taux de croissance étant estimé à 4,7 % pour 1992 et 4,9 % pour 1993. Cette accélération de la croissance semblait en grande partie attribuable à l'amélioration de la politique intérieure de nombre d'entre eux. A cet égard, des programmes efficaces de coopération régionale pouvaient se révéler très fructueux. Dans certains pays, en outre, des programmes d'ajustement structurel avaient contribué à l'obtention de résultats supérieurs à la moyenne. Cela montrait l'importance de politiques nationales idoines. La mobilisation des ressources internes jouait un rôle primordial dans le financement du développement. L'investissement étranger direct était également important car il n'était pas générateur de dette et permettait d'acquérir des connaissances techniques, de former du personnel, d'améliorer la gestion et d'accroître les exportations. Les pays en développement devraient donc s'attacher en priorité à créer les conditions voulues pour attirer ce type d'investissement.

24. La Communauté notait avec intérêt que, d'après les projections du secrétariat, la croissance devrait être non négligeable dans les pays en développement pris globalement pendant le reste de la décennie, mais que le revenu par habitant dans les pays les moins avancés n'augmenterait pas dans les années 90. Il fallait chercher activement, à l'échelle nationale et internationale, les moyens d'améliorer les choses. Des facteurs comme la politique intérieure, les ressources financières, l'évolution démographique, le fléau du SIDA et les problèmes écologiques pouvaient beaucoup influencer

sur les perspectives. L'APD continuerait à jouer un rôle fondamental dans le développement de nombreux pays du tiers monde, et en particulier des PMA. Les membres de la Communauté poursuivraient leurs efforts dans ce domaine, et leur aide resterait axée sur les pays les plus pauvres. Pauvreté, politique démographique, environnement, éducation, santé, rôle des femmes et protection de l'enfance - toutes ces questions devaient faire l'objet d'une attention particulière. Ils aideraient tout spécialement les pays qui faisaient des efforts sérieux pour se sortir eux-mêmes de l'ornière grâce à une bonne politique économique et à une bonne gestion.

25. La troisième partie du Rapport, consacrée à la réforme de la politique commerciale, était particulièrement intéressante, mais la Communauté ne partageait pas l'opinion selon laquelle il n'y avait qu'un lien ténu entre la libéralisation du commerce et l'essor des exportations. Il s'agissait là d'une question complexe et la situation variait selon les pays. Le tableau 25 montrait cependant que, pendant les périodes considérées, le PIB et les exportations des pays ayant un régime commercial relativement libéral avaient augmenté plus vite que ceux des pays où le degré de protection était plus grand. De nombreux pays en développement avaient libéralisé leur commerce ces dernières années, ce qui avait un effet bénéfique sur le développement dans le monde. Par ailleurs, il semblait que des droits de douane plus élevés fussent moins néfastes à l'activité économique et au développement que des restrictions quantitatives. Des mesures de libéralisation pouvaient aussi être incorporées aux arrangements multilatéraux et chaque pays participant pouvait tirer profit de la libéralisation des autres.

26. L'étude sur la réforme des entreprises publiques n'était pas sans intérêt, mais la Communauté aurait souhaité que le Rapport indique plus clairement que l'on s'accordait à reconnaître les bienfaits de l'économie de marché, comme en témoignaient les très nombreuses privatisations effectuées dans le cadre de programmes d'ajustement structurel.

27. Pendant l'année écoulée, il y avait eu de nets progrès en matière de rééchelonnement dans le cadre du Club de Paris, avec notamment l'octroi d'un traitement encore plus favorable aux pays les plus pauvres et les plus endettés, en application des conditions de la Trinité. Mais on pouvait améliorer encore les conditions offertes, prévoir des réductions plus importantes et intervenir plus tôt.

page 12

28. Quant au développement durable, la CNUCED pouvait certainement contribuer aux travaux découlant de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, mais il fallait attendre de connaître les résultats des débats de l'Assemblée générale sur le cadre institutionnel global avant de prendre des décisions précises à ce sujet. La Communauté était heureuse qu'à sa première réunion directive, le Conseil eût décidé de continuer à examiner lui-même la question du développement durable.

29. Le Conseil ne devait à aucun moment perdre de vue les difficultés financières de l'Organisation des Nations Unies. Compte tenu de la restructuration en cours à l'ONU, il devait faire preuve de réalisme en confiant des activités à la CNUCED, pour ne pas dépasser le budget. Le mieux était de s'employer à tirer le meilleur parti des ressources disponibles.

30. Les pays de la Communauté jugeaient qu'une collaboration active et un véritable dialogue avec les pays en développement étaient essentiels pour arriver à combler le fossé qui séparait encore les populations du monde. Ils réaffirmaient aussi que la défense des droits de l'homme, le pluralisme démocratique et le respect du droit, piliers de leur coopération avec les pays en développement, devaient aussi être à la base des relations internationales. La Communauté et ses Etats membres jouaient et continueraient à jouer un grand rôle dans tous les domaines de la coopération et du développement.

31. Le représentant de la Chine a félicité le secrétariat de son rapport, qui analysait en détail la situation financière et économique mondiale et les problèmes connexes. Sa délégation approuvait le Rapport dans ses grandes lignes et estimait qu'avec la déclaration qui venait d'être faite par le Secrétaire général de la CNUCED, il contribuerait au succès des travaux du Conseil à la session en cours. Les tendances financières et monétaires du moment étaient préjudiciables aux pays en développement. Ceux-ci avaient fait de gros efforts pour ouvrir leurs marchés et réformer leur économie, souvent au prix de lourds sacrifices, mais comme l'indiquait le Rapport, ils se heurtaient toujours à de graves difficultés dues à la détérioration des conditions extérieures et au maintien de mesures protectionnistes. La communauté internationale devait donc déployer des efforts concertés pour résoudre les problèmes de développement du tiers monde, et en particulier ceux des pays les moins avancés. Il fallait que la CNUCED prenne des mesures en faveur des pays en développement en alignant le dialogue et les nouvelles directives politiques sur les dispositions de l'Engagement de Carthagène.

A cet égard, le protectionnisme devait être une des principales cibles de son action. La CNUCED devait oeuvrer dans le respect de l'esprit de Carthagène, et veiller à ce que tous les intéressés soient traités équitablement.

32. Le représentant de la Fédération de Russie a fait observer que d'importants efforts avaient été faits pour mettre en oeuvre les décisions prises à la huitième session de la Conférence : les mandats des nouvelles commissions permanentes et des groupes de travail spéciaux avaient été définis et ces organes tiendraient bientôt leur première session. Quant à la réorganisation du secrétariat, il était indispensable de faire preuve de mesure pour ne pas nuire à la qualité des travaux - dont témoignait le Rapport à l'étude.

33. L'économie mondiale connaissait des temps difficiles et le Rapport montrait que les nouveaux phénomènes étaient source d'instabilité. Il y avait, certes, des signes de croissance, mais la situation pouvait changer à tout moment et se détériorer rapidement. Les marchés internationaux suivaient donc de près les signaux émanant des gouvernements et les événements, comme les vicissitudes récentes des taux de change en Europe. Dans la Fédération de Russie, la production industrielle avait été instable en 1991 et il y avait eu une baisse de l'investissement - problèmes inévitables dans un pays en train de passer à une économie de marché. Cela dit, la réforme économique était devenue réalité au cours des dix derniers mois, alors qu'auparavant elle faisait surtout l'objet d'un débat théorique. La priorité n'était plus donnée uniquement à la réforme macro-économique, et l'accent était mis de plus en plus sur les réformes locales, la privatisation, la restructuration des entreprises, l'élargissement des débouchés internationaux pour les exportations russes, les moyens d'attirer l'investissement étranger et l'intervention sur les marchés d'importation. Pour mener à bien ces réformes, la Fédération de Russie bénéficiait du précieux concours d'experts étrangers.

34. Enfin, le représentant a fait observer que la situation particulière des pays en transition, dont faisait partie la Russie, était prise en compte dans l'Engagement de Carthagène, de même que dans le mandat des nouveaux organes subsidiaires du Conseil et dans le plan à moyen terme de la CNUCED. Il espérait donc que les nouveaux organes de la CNUCED prendraient dûment en considération les besoins de ces pays.
